



## BRAZZAVILLE

# La réhabilitation du Palais de justice s'impose

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a évoqué le 25 octobre, au Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en marge de la réception des déclarations de patrimoine des membres du gouvernement, la nécessité de réfectionner et d'agrandir le Palais de justice de Brazzaville.

Cet édifice comporte, a-t-il précisé, deux salles d'audience pour trente-deux formations juridictionnelles. « Le niveau de sollicitation de la salle affectée aux juridictions d'instance fait que des audiences commencent parfois tard dans l'après-midi ; parce que, dans la matinée, une, deux ou davantage de formations juridictionnelles avaient, tour à tour, déjà occupé les lieux », a-t-il déclaré.

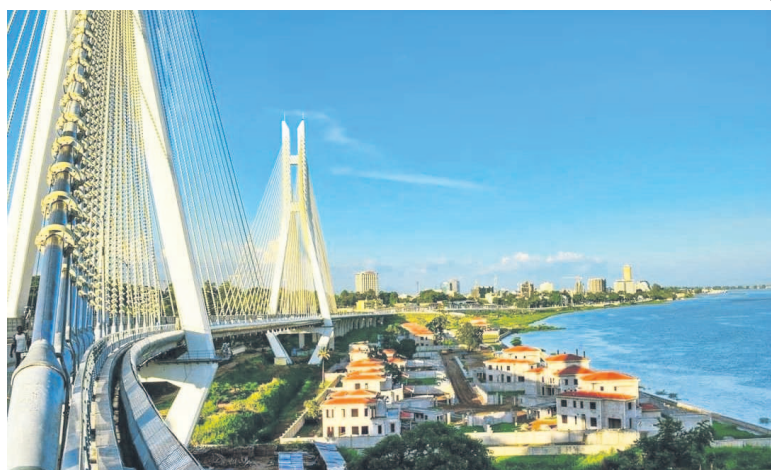


Page 2

Palais de justice de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME

### La BDEAC accorde 14 milliards FCFA à la société Startone Congo



La Corniche de Brazzaville/Adiac

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) vient d'accorder un prêt de 14 milliards FCFA à la société de droit congolais, Startone Congo, pour financer la construction d'un site touristique situé le long de la corniche de Brazzaville.

D'après le communiqué de presse de l'institution financière sous-régionale, ce prêt permettra à l'entreprise bénéficiaire de construire un grand site touristique sur le fleuve Congo, comportant des centres commerciaux et des résidences.

Page 16

## EXAMEN PÉRIODIQUE

### DES DROITS DE L'HOMME

#### Evaluation de la mise en œuvre des recommandations



Les acteurs impliqués dans l'examen des recommandations sur les droits de l'homme

L'examen périodique universel en matière des droits de l'homme se tient du 28 au 29 octobre à Brazzaville.

Il s'agit d'un processus à l'issue duquel sera adoptée une feuille de route définissant les prochaines étapes, à savoir la mise en place du mécanisme national chargé de la rédaction et

du suivi des recommandations et la préparation du quatrième rapport de l'examen périodique universel.

Page 3

## SÉCURITÉ

### La gendarmerie désormais sous la tutelle du ministère de l'Ordre public

La gendarmerie nationale relèvera désormais de l'autorité du ministère de la

Sécurité et de l'Ordre public, a décidé le gouvernement lors du Conseil des ministres

du 27 octobre. D'après le gouvernement.

Page 4

## EDITORIAL

### Cessez-le feu

Page 2



## ÉDITORIAL

## Cessez-le-feu

Si il fallait une preuve que les « Grands » de ce monde n'ont toujours pas pris la mesure des dangers que le dérèglement climatique fait courir à l'humanité, l'absence annoncée des présidents chinois Xi Jinping et russe Vladimir Poutine à Glasgow, dimanche, est là pour l'apporter de façon accablante.

Dirigeants de deux des pays les plus puissants, mais aussi les plus polluants de la planète, ils auraient dû en bonne logique profiter de la COP 26 pour promettre d'engager plus et mieux leur pays dans la protection de l'environnement dont dépend la survie de l'homme. Mais ils n'ont visiblement pas pris la juste mesure de la déception, voire même de la colère que suscitera leur comportement à l'échelle mondiale puisque ni l'un ni l'autre ne seront présents en Ecosse dans les jours à venir.

Obnubilés visiblement par les conflits latents qui les opposent au camp occidental et plus précisément aux Etats-Unis, en Europe orientale, au Moyen-Orient, en Asie du sud ou dans le Pacifique, les deux hommes d'Etat, pourtant entourés de conseillers très bien informés, privilégient l'absence dans l'enceinte où sera débattue la question vitale de la lutte contre le dérèglement climatique. Une erreur stratégique qui projettera d'eux l'image pour le moins négative de gouvernants décalés par rapport aux réalités du temps présent.

Disons-le ici sans l'ombre d'un doute : les Grands de ce monde feraient bien de conclure entre eux un cessez-le feu global et de s'engager simultanément à fond au côté des nations qui mènent le combat le plus juste de ce siècle qui est celui de la protection de la nature. Largement responsables de la hausse des températures, de la dégradation de l'air et des terribles effets mortels qui en découlent, ils projetteraient de leur pays l'image de puissances conscientes des problèmes de ce temps et redonneraient espoir aux nations jeunes comme les nôtres qui se battent pour protéger la nature avec les faibles moyens qui sont les leurs.

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, tous les dirigeants de ce monde, tous sans exception, devraient se retrouver à Glasgow à partir de dimanche et pour les dix jours à venir afin d'écouter la voix du Tiers-monde, d'échanger sur les actions à entreprendre pour sauver la Terre, de dire ce que chacun est en mesure de faire dans ce cadre, bref de montrer leur volonté d'agir dans le bon sens comme nous le faisons nous-mêmes avec le Fonds bleu pour le Bassin du Congo créé à Oyo, il y a quatre ans.

Les Dépêches de Brazzaville

## PALAIS DE JUSTICE DE BRAZZAVILLE

## Deux salles d'audience pour trente-deux formations juridictionnelles

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a présenté le 25 octobre, en marge de la réception des déclarations de patrimoine des membres du gouvernement, quelques difficultés auxquelles font face les magistrats exerçant dans la capitale congolaise.



La façade de la salle d'audience de la Cour suprême/Adiac

« Au Palais de justice de Brazzaville, siègent trente-deux formations juridictionnelles qui se disputent deux salles d'audience; le niveau de sollicitation de la salle affectée aux juridictions d'instance fait que des audiences commencent parfois tard dans l'après-midi et ce, parce que, dans la matinée, une, deux ou davantage de formations juridictionnelles, avaient, tour à tour, déjà occupé les lieux », a présenté Henri Bouka.

Pour pallier tant soit peu cette difficulté, la Cour suprême a construit, grâce à ses crédits de fonctionnement, une salle multifonctions et convertible pouvant abriter à la fois des audiences de cette institution et les réunions des magistrats. « Elle aurait pu être beaucoup plus grande, mais faute d'espace, la Cour n'a pu faire mieux. Sa construction s'imposait à la Cour quoiqu'elle ne suffise pas à elle seule à régler tous les problèmes d'encombrement qui gênent, je puis vous le dire, la fluidité du fonctionnement des juridictions siégeant à

Brazzaville », a-t-il poursuivi.

Le premier président a également signalé à l'autorité que le grand bâtiment, construit en 1955 par l'architecte Jean Yves Normand, et inauguré en 1957, mérite d'être réfectionné. « C'est un bâtiment à classer, tout autant que l'Hôtel général de Brazzaville », a précisé Henri Bouka.

## De nombreux pourvois jugés

Au plan judiciaire, il a annoncé que la Cour travaille et a déjà jugé de nombreux pourvois déposés courant 2018-2019, 2020 et 2021. Selon lui, la plus haute juridiction nationale travaille également à faire en sorte que des changements interviennent au sein des tribunaux d'instance et cours d'appel. Tout cela pour la célérité dans le jugement des affaires, au devoir de probité morale des magistrats, au respect de la hiérarchie, au respect et à l'application conforme de la loi aux différents cas d'espèce portés devant les cours et tribunaux.

« Il n'y a pas d'antinomie entre travailler vite et travailler bien ;

respecter la hiérarchie ne nuit pas à l'indépendance du juge qui, pour juger, n'obéit qu'à la loi, son seul maître à ce moment-là ; la loi est impersonnelle et son application doit le demeurer. La fonction de juger est une fonction d'honneur et de dignité, non compatible avec tout ce qui peut inculper le devoir de délicatesse de celui qui l'exerce », a-t-il expliqué.

Henri Bouka a, enfin, dit au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, que la Cour attendait « avec impatience, avec ferveur et excitation », qu'un jour, le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, soit reçu dans cette nouvelle salle d'audience. Le but étant de s'adresser directement à tous les juges réunis exprès pour l'écouter. « C'est son droit, en sa double qualité de président de la République, chef de l'Etat et de président du Conseil supérieur de la magistrature ; mais c'est là aussi un devoir qu'impose la très haute fonction », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## DROITS DE L'HOMME

## L'examen périodique des recommandations en cours

L'atelier d'appui technique à la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel en matière des droits de l'homme se tient à Brazzaville, du 28 au 29 octobre.

L'examen périodique universel est un processus permettant de passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'Organisation des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme. A l'issue de l'atelier qui se tient à Brazzaville à ce sujet, une feuille de route définissant les prochaines étapes, notamment la mise en place du mécanisme national chargé de la rédaction et du suivi des recommandations ; la préparation du quatrième rapport de l'examen périodique universel sera adoptée.

« En adhérant à ce mécanisme, le Congo a démontré son engagement en faveur de la promotion des droits humains. Cet atelier est une opportunité de présenter les recommandations déjà prises,



Les acteurs impliqués dans l'examen des recommandations sur les droits de l'homme

améliorer la situation et remplir les obligations en la matière », a indiqué le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, à l'ouverture des travaux de l'atelier

d'appui technique à la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel. Il avait à ses côtés les ministres de la Promotion de la femme et de

l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, et de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou.

Pour sa part, la représen-

tante adjointe du Programme des Nations unies pour le développement, Emma Ngouan Anoh, a salué les efforts faits par le gouvernement en matière d'adhésion et de ratification des textes internationaux. « Il n'en demeure pas moins que les efforts devraient être poursuivis pour mitiger certaines allégations de violations des droits de l'homme portées par les organisations de la société civile », a-t-elle souligné.

Le coordonnateur des agences du système des Nations unies, Chris Mburu, a indiqué que les structures onusiennes sont disposées à apporter un appui opérationnel afin de relever les défis en matière de protection des droits de l'homme.

**Rominique Makaya**

## CONGO-UE

## Giacomo Durazzo parle d'un « avenir très prometteur »

Les relations entre l'Union européenne (UE) et le Congo, ainsi que les Etats d'Afrique Caraïbes-Pacifique, avec la fin de l'Accord de Cotonou et la mise en place d'un nouvel accord de partenariat, ont été au centre de l'audience que le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a accordée le 28 octobre à l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo.

Le président de la chambre basse du Parlement et son hôte ont évoqué les questions politiques, notamment les élections législatives et locales qui pointent à l'horizon ; la coopération et l'aide au développement que l'UE met à la disposition du Congo. « Nous avons évoqué un certain nombre de sujets en cours, et surtout les nouveaux projets et programmes qui vont se mettre en place. C'était une réunion très amicale, très chaleureuse qui nous a permis d'évoquer tous ces sujets, c'est notre première rencontre, évidemment nous continuerons à maintenir cette coopération et ce travail avec l'Assemblée nationale qui joue un rôle très important dans la vie politique, économique et sociale du pays », a expliqué le chef de la délégation de l'UE en République du Congo.

Selon lui, les relations entre l'UE et le Congo sont bonnes mais peuvent toujours s'améliorer. Ainsi, les deux parties sont invitées à renforcer et à améliorer davantage leur partenariat. « Je pense que nous avons un nouveau chapitre qui s'ouvre justement avec le nouvel accord post-Cotonou, je crois qu'il y a un avenir prometteur pour continuer ce partenariat et renforcer nos relations. Il n'y a pas de problème majeur, il y a de petits soucis pour lesquels on doit toujours trouver de solutions mais je pense que l'avenir est très prometteur », a conclu Giacomo Durazzo.

**Parfait Wilfried Douniama**

## EDUCATION

## Près de 2 000 élèves congolais bénéficieront du programme Lions Quest

Une délégation des membres du Lions Club, conduite le 28 octobre par Glorieuse Mbe Emame, gouverneur de district 403B1, a échangé avec le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Jean-Luc Mouthou, sur les modalités d'exécution du programme Lions Quest dans quelques écoles du Congo.

En présence de ses collègues, Glorieuse Mbe Emame a expliqué à Jean-Luc Mouthou la nécessité d'instaurer le programme Lions Quest dans neuf collèges de la République du Congo, notamment six de Brazzaville et trois de Pointe-Noire.

Elle estime que le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation est un partenaire incontournable et précieux en matière de programme d'éducation des enfants. « Les enfants reçoivent les cours de mathématiques, de lecture ou de géographie mais il faut les éduquer à s'exprimer, dire leur opinion

afin d'éviter qu'ils tombent dans la délinquance et la drogue », a conseillé Glorieuse Mbe Emame. La présidente de la fondation Lions Quest Congo, Sylvie Ekouya-Itoua, a abondé dans le même sens pour rappeler que ce programme commence officiellement au mois de novembre mais la formation des enseignants débute ce 30 octobre. « Ce programme consiste à mettre les enfants au cœur de l'action. Nous devons apprendre à donner la parole aux enfants. Un enfant qui sort du programme Lions Quest est un enfant qui sait dire non aux antivaleurs, qui est

libre de faire son choix », a-t-elle indiqué.

Le ministre a, pour sa part, signifié que c'est un programme important pour les enfants puisque cela permettra leur prise en charge dans d'autres aspects de la vie.

Les Lions sont des hommes et des femmes dévoués pour rendre service aux personnes vulnérables dans leur communauté et à travers le monde. Il existe plus de 48 000 Lions clubs dans le monde à travers 207 pays. L'effectif Lions incarne, en effet, la diversité réunie autour d'une même croyance fondamentale.

**Rude Ngoma**

## Des consultations en vue des états généraux de l'éducation

« Nous ne pouvons pas amorcer les états généraux de l'éducation sans préalablement rencontrer les différents chefs de département ministériel concernés », a déclaré le haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, au sortir de l'audience avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, le 27 octobre à Brazzaville.

Selon Hellot Matson Mampouya, les prises de contacts permettront d'avoir une approche concertée et d'envisager les premières actions

qui mèneront aux états généraux de l'éducation dont la date n'est pas encore connue. A en croire le haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de l'alphabétisation, il est évident que le secteur de l'éducation nationale mérite d'être scruté pour identifier les forces et faiblesses, corriger celles-ci pour un système éducatif de qualité.

Parmi les partenaires avec lesquels les contacts seront pris, il y a aussi les agences du système des Nations unies et les confessions religieuses qui sont actrices dans le système éducatif à travers leurs établissements scolaires.

**R.M.**



## Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 27 octobre 2021

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 27 octobre 2021 en visioconférence, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Sept affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi portant rattachement de la gendarmerie nationale au ministère chargé de la sécurité, au titre du ministère de la Sécurité et de l'Ordre Public ; Un projet de loi portant code pénitentiaire au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ; Deux projets de loi portant respectivement création de l'Hôpital général de Nkombo Matari et de l'Hôpital général de Patra, au titre du ministère de la Santé et de la Population ; Un projet de décret portant approbation de la contribution déterminée au niveau national révisée de la République du Congo, au titre du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo ; Une communication relative à la lettre d'intention et au Mémoire de politiques économiques négocié avec le FMI, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit, au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public ; Des nominations au titre des ministères de l'Economie forestière, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, du Tourisme et des Loisirs et, enfin, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

### I/- Ministère de la Sécurité et de l'Ordre public

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que l'ordonnance du 5 février 2001 portant organisation et fonctionnement de la gendarmerie nationale avait placé celle-ci sous l'autorité du ministère chargé de la Défense nationale. L'article 4 de l'ordonnance précitée impliquait que la gendarmerie exerçait ses missions de police judiciaire, de police administrative et de défense opérationnelle sous l'autorité de ce ministère.

Le contexte sécuritaire national étant marqué par de graves atteintes aux personnes, à leurs biens et libertés, il convient de lutter plus efficacement contre le fait criminel et renforcer la sécurité et la tranquillité publiques en rassemblant sous la même autorité les services de police et de gendarmerie, lesquels exercent des missions analogues.

La réorganisation des forces de sécurité intérieure permettra d'optimiser les résultats, grâce à la synergie d'action, une meilleure coordination des forces, une répartition plus cohérente des missions sur l'ensemble du territoire et une mutualisation des moyens technico opérationnels.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant rattachement de la gendarmerie nationale au ministère chargé de la sécurité. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### II/- Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a présenté les grandes lignes du code pénitentiaire, qui fixe les règles de détention des personnes et les rapports entre les détenus et l'administration pénitentiaire.

Prenant en compte les standards internationaux en matière de règles pénitentiaires, notamment pour la protection des mineurs privés de liberté (règles de Beijing, du 14 décembre 1990), le traitement des femmes délinquantes (règles de Bangkok du 21 décembre 2010) et les règles minima pour le traitement des détenus

(dites règles Mandela, adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies le 17 décembre 2015), le projet de code consacre le respect de la dignité humaine en milieu carcéral et concilie la nécessité de maintenir la sécurité des établissements pénitentiaires et la dimension effective de la peine avec le respect des droits fondamentaux des personnes détenues.

Tout en réaffirmant les missions de l'administration pénitentiaire dans l'exécution des décisions de justice, la sécurité publique, la réinsertion sociale des personnes détenues et la gestion des ressources, le projet de code permet l'harmonisation et la répartition des compétences entre les différentes administrations impliquées dans l'exécution de la peine privative de liberté et prévoit la rééducation dans l'univers carcéral.

Enfin, le projet de code permettra, d'une part, de combler le vide juridique en la matière et, d'autre part, d'assurer l'harmonisation de la législation nationale avec les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par le Congo.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant code pénitentiaire en République du Congo. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### III/- Ministère de la Santé et de la Population

Le ministre Gilbert Mokoki, en charge de la Santé et de la Population, présentant au Conseil des ministres deux projets de loi, portant respectivement création des Hôpitaux généraux de Nkombo Matari à Brazzaville et Patra à Pointe-Noire, a souligné que la revitalisation de l'offre de soins et de services de qualité, objectifs au cœur du projet de société de son excellence monsieur le président de la République, passe par l'harmonisation du cadre juridique de la santé.

Créés sous forme d'établissements publics administratifs dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ces hôpitaux doivent permettre une souplesse de gestion à même de les rendre performants et en mesure de doter notre pays de structures de référence en matière de santé. A cet égard, le Conseil des ministres a noté le fait que la délégation de service public était désormais le mode de gestion privilégié pour les nouvelles formations sanitaires de cette catégorie.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé les projets de loi portant respectivement création de l'Hôpital général de Nkombo Matari et de l'Hôpital général de Patra. Ils seront transmis au Parlement pour examen et adoption.

### IV/- Ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a soumis au Conseil des ministres un projet de décret portant approbation de la contribution déterminée au niveau national révisée ; avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires impliqués dans l'initiative « Promesse Climat », notre pays vient de finaliser le processus de révision de sa Contribution Déterminée au niveau national (CDN).

Ce processus CDN, aboutissement de l'adhésion du Congo à l'Accord de Paris sur le climat, la réalisation du Plan d'investissement de la stratégie nationale Redd+ et de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi), devra être soumis à Glasgow, au cours de

la 26e Conférence des parties (COP26) qui se tiendra du 31 octobre au 12 novembre 2021.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation de la contribution déterminée au niveau national révisée de la République du Congo.

### V/- Communication

Le Conseil des ministres a suivi une communication du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public présentée par M. Ludovic Ngatsé, ministre délégué chargé du Budget, en lieu et place de M. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public en mission ; cette communication était relative à la lettre d'intention et au Mémoire de politiques économiques négocié avec le FMI, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit.

Les membres du Conseil des ministres ont pris bonne note des informations mises à leur disposition et ont constaté avec satisfaction que les négociations avec nos partenaires, notamment le Fonds monétaire international, ont ainsi pris un tour décisif.

### VI/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes.

Ministère de l'Economie forestière Directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées : M. Jean Bosco Nganongo, ingénieur des Eaux et Forêts de la catégorie I, 5<sup>e</sup> échelon. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

- Directeur général de l'Institut national de la recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie : M. Michel Elenga, maître de conférences.

- Directeur général de l'Institut national de recherche en sciences de la santé : M. Romaric de Garde Elion Itou, maître de conférences, enseignant chercheur.

- Directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique : M. Auguste Emmanuel Issali, maître de conférences.

Ministère du Tourisme et des Loisirs

- Inspecteur général du Tourisme, de l'Hôtellerie et des Loisirs : M. Jean Baptiste Koumba, professeur certifié des lycées, catégorie I, 12<sup>e</sup> échelon.

- Directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie : M. Bruno Gervais Ibata, ingénieur statisticien, catégorie I, 3<sup>e</sup> échelon.

Ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement

- Directrice générale de la Promotion de la femme : Mme Angèle Nsana Nzongo, inspectrice principale des douanes, catégorie I, échelle 1, 6<sup>e</sup> échelon.

- Directeur général de de l'Intégration de la femme au développement : M. Alain Hippolyte Delon Issié, fonctionnaire municipal, administrateur en chef des SAF, catégorie I, échelle 1, 11<sup>e</sup> échelon.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos les travaux du Conseil et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h30.

Fait à Brazzaville, le 27 octobre 2021

**Le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla**



## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## L'Ecole congolaise d'optique démarre ses activités

Le ministre en charge de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Mangoussa Ebome, a reçu, le 28 octobre à Brazzaville, une importante délégation de l'ONG française Mutualiste sans frontière, conduite par Romain Castec, enseignant à la chambre de commerce de l'industrie d'Angers (France).

Les échanges ont porté essentiellement sur le déroulement de la rentrée scolaire qui a eu lieu le 18 octobre dernier. Se référant à cet événement, Romain Castec a confirmé que les cours théoriques avaient été lancés depuis les premières semaines et la pratique interviendra à partir du 29 novembre. Il a notamment indiqué que le Congo a tout intérêt à obtenir une école d'optique qui permettra de développer le réseau d'opticiens et d'accéder à des soins pour les Congolais, jeunes et moins jeunes. C'est élargir, a-t-il souligné, l'offre de soins sur le territoire. «Le but est de faciliter l'offre de soins dans l'équipement des lunettes et des verres», a renchéri Romain Castec.

Avant d'être reçu par le ministre



Rencontre entre la délégation de l'ONG Mutuelle sans frontière et le ministre

en charge de l'Enseignement technique et professionnel, Romain Castec et sa délégation ont effectué une descente à l'Ecole congolaise d'optique (ECO) où ils se sont également entretenus avec les jeunes

sur les premiers cours. LECO compte trente-quatre élèves, dont quatre seront les formateurs.

**Les projets financés par la BAD avancent bien**

Peu avant son entrevue avec la délégation de l'ONG Mutuelle sans frontière d'Angers, le ministre Ghislain Thierry Mangoussa Ebome s'est entretenu avec le directeur général adjoint de

la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale, responsable Pays pour les deux Congo et la Guinée équatoriale, Solomane Kone.

Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement de plusieurs projets et opérations financées dans le cadre de la revue de leur portefeuille, notamment sur plusieurs accords de principes, parmi lesquels la formation. Ils ont, par ailleurs, évoqué l'éventuelle construction de deux centres de formation et de renforcer la stratégie de l'enseignement technique, la mise en place d'un référentiel des métiers dans le secteur du bois et des mines, l'équipement des centres pour pouvoir donner une formation de qualité aux bénéficiaires.

Guillaume Ondze

## GESTION DES ÉPIDÉMIES

## La délégation du projet CDC Africa séjourne au Congo

Le point focal du projet CDC Afrique centrale, le Dr Severin Gervais Ndjapou, a indiqué que la mission qui a débuté le 27 octobre à Brazzaville est de s'assurer de la mise en œuvre de l'initiative PACT, un partenariat qui consiste à adhérer au test et à la vaccination contre la covid-19.



La délégation du projet CDC Afrique centrale et les membres de la Croix-rouge congolaise

La délégation du projet CDC Afrique centrale va faire le suivi de l'initiative PACT et comprendre comment le Congo et ses partenaires impliqués dans le projet ont mis en œuvre leurs activités de santé communautaire. « CDC Africa travaille avec les Etats membres de l'Union africaine pour recruter, former et déployer les agents de santé communautaire afin de soutenir les efforts de surveillance de dépistage et de la vacci-

nation », a indiqué le Dr Severin Gervais Ndjapou. Pour sa part, le chef de département santé et action sociale à la Croix-Rouge congolaise, le Dr Lambert Boteya Djoke, a présenté le projet CDC Africa. Il a évoqué la formation de sept cents agents et trente-cinq superviseurs déployés dans tous les départements du pays qui fait partie des points positifs, tout en émettant le souhait d'une rallonge de quarante-cinq jours pour la

finalisation du projet dès la perception du financement, l'acquisition du matériel et de l'équipement.

Le deuxième vice-président de la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Goma Mahinga, a indiqué que la structure est satisfaite de la coopération entre le gouvernement et CDC Africa, au point d'adhérer à l'initiative PACT pour agir ensemble en matière de test et de vaccination contre la covid-19.

Rominique Makaya

## LUTTE CONTRE LA COVID-19

## Lancement de l'opération tempête vaccinale à Mongo-Mpoukou

Le député de la circonscription unique de Mongo-Mpoukou, Jean François Kando, a initié une campagne de vaccination contre la covid-19 dans sa circonscription électorale. Cette campagne débaptisée «Opération tempête vaccinale» a été lancée le 25 octobre au quartier Mpango dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire.

Atteindre l'immunité collective dans sa circonscription électorale c'est le but que s'est assigné le député de la circonscription unique de Mongo-Mpoukou à travers l'opération tempête vaccinale.

Pour faire les choses avec perfection, une équipe du ministère de la Santé a été dépêchée sur les lieux. La population a adhéré à cette campagne et encouragé l'initiative à l'hémicycle. « Nous encourageons l'action gouvernementale et les efforts de notre député-maire pour cette campagne salvatrice, je demande à la population de Mponga de se faire vacciner », a dit Marcel Bayonne.

Représentant le député-maire à cette activité, Diane Mbanogo, la secrétaire générale fédérale de l'OFC, a saisi l'occasion d'en appeler à la responsabilité de tous. « Vous savez qu'il y a une recrudescence du variant delta au niveau du pays et à Pointe-Noire, Jean François Kando a décidé aujourd'hui de lancer l'Opération tempête vaccinale pour accompagner l'action du gouvernement », a-t-elle dit tout en demandant à tout un chacun de prendre ce combat à bras-le-corps. Pour tout dire, la Covid-19 est une crise mondiale qui a un impact sur le droit des enfants sur divers plans, à savoir la santé et l'éducation. Il y va de la responsabilité des parents d'assurer l'avenir des enfants en se faisant vacciner contre la Covid-19 afin de se protéger eux-mêmes mais aussi leurs enfants.

Notons que cette campagne de l'autorité locale qui conforte la mobilisation et l'engagement du gouvernement et du Président de la République en faveur de la vaccination comme rempart contre cette pandémie sera suivie dans les prochains jours dans les différents quartiers de Mongo-Mpoukou.

Hugues Prosper Mabonzo



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

# NOTE D'INFORMATION



L'exposition universelle «Expo 2020 Dubaï» se tient, à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, pour une durée de six mois, du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022.

Le thème général de l'exposition est : «Connecter les esprits, construire le futur». Il s'articule autour de trois (3) sous-thèmes : Durabilité, Mobilité et Opportunité.

Le Congo participe à cette exposition. Il y dispose d'un pavillon situé à environ 500 mètres de l'entrée principale du côté droit, à proximité des pavillons de la Norvège, de la Suisse, des Nations Unies, de la Chine, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, etc.

La République du Congo a choisi le district thématique «Opportunité», afin de mettre en avant son potentiel dans différents secteurs.

L'Expo 2020 Dubaï est l'occasion pour le Congo ainsi que pour les autres pays participants de s'ouvrir au monde. C'est un haut lieu de rencontres, d'échanges, de concertation. Une occasion unique d'augmenter la visibilité du Congo afin de vendre l'image de notre pays au monde entier et ainsi attirer les investisseurs.

L'Expo 2020 Dubaï abrite Cent quatre-vingt-douze (192) participants.

Le Congo va saisir cette opportunité pour faire connaître ses multiples richesses dans tous les domaines, notamment, sa culture, ses minerais, sa faune, sa forêt avec ses multiples essences de bois et les nombreux avantages accordés aux investisseurs dans notre pays.

Pour les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais, cette exposition est une opportunité formidable pour nouer des liens commerciaux rentables et solides.

Le gouvernement les encourage à participer à cet événement international.

Il convient de préciser que le pavillon ne sera pas un endroit de vente. Un espace dédié à la vente est réservé à chaque pays participant au niveau du marché mondial, à l'intérieur du site de l'exposition.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais

pourront exposer des échantillons de leurs produits dans le pavillon congolais. Ceux-ci devront, cependant, être accompagnés d'un QR, Code indiquant des informations complètes sur leurs produits, notamment le lieu de production, comment les acquérir, etc.

Toutes ces contraintes édictées par les organisateurs de l'Expo 2020 Dubaï découlent des restrictions Covid.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais devront prendre en charge eux-mêmes le transport et le dédouanement de leurs marchandises à Dubaï ainsi que les autres charges inhérentes.

Chaque pays participant à l'Expo Dubaï 2020 a une journée nationale qui lui est consacrée. Celle du Congo sera célébrée le 23 décembre 2021, de 9 h00 à 14 h 30, comme pour tous les participants, à AL Wasl Plaza (Sunrise Plaza) où aura lieu le début de la cérémonie officielle.

Après la levée des drapeaux et la diffusion des hymnes nationaux, s'en suivront les discours officiels des EAU et celui du Congo, etc.

Ces journées nationales sont le pilier de la programmation de l'organisateur et représentent un instant de festivités pour les participants.

Pendant toutes les festivités des journées nationales, l'Organisateur vise à promouvoir la philosophie de connexion de l'Expo 2020 Dubaï, en travaillant étroitement avec chaque participant, afin de marquer cette occasion importante et d'assurer une réalisation sans accroc pour chacune de ces journées.

**Pour toutes informations, contactez :**  
 Tél : +242 05 044 60 34 / + 242 05 511 10 10  
 Lenda.sitoumilandou@commerce.gouv.cg  
 aesaturnin@gmail.com  
 www.commerce.gouv.cg

*Fait à Brazzaville, le 18 octobre 2021*



## PROTECTION DE LA NATURE

# La Déclaration de Sao Paulo souligne un lien plus fort entre environnement et santé

Plus de deux cent cinquante organisations veulent un lien plus fort entre la santé et l'environnement pour protéger la santé humaine.

Plus de deux cent cinquante organisations de quarante-sept pays ont souligné la nécessité de déployer des efforts pour protéger également la santé de l'environnement. Ces organisations ont publié la Déclaration de Sao Paulo dans *The Lancet*. Elles ont appelé à un « changement fondamental » dans la façon dont les gens vivent et identifié des actions clés pour différents secteurs, y compris ceux qui travaillent dans la santé, l'agriculture, les organisations internationales, les bailleurs de fonds. « *Ce n'est qu'en pensant à l'ensemble de la santé de la planète que nous serons en mesure de protéger la santé humaine et toute la vie sur Terre* », a déclaré Jeremy Pivor, coordinateur du programme, Planetary Health Allianc.

La déclaration appelle le secteur de la santé à réorienter tous les aspects des systèmes de santé vers la santé planétaire - des achats, des sources d'énergie, de l'efficacité des soins

de santé à la réduction des déchets et de s'engager à réaliser un système de soins de santé positif pour la nature et neutre en carbone avant 2040. La déclaration appelle également les bailleurs de fonds à allouer un financement à long terme et stable pour générer de nouvelles connaissances sur la

reculer tous les progrès que nous avons réalisés en matière de santé mondiale au cours du siècle dernier, y compris, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la perte de biodiversité, le changement d'utilisation des terres, la rareté des ressources et la destruction de la qua-

tifique international dirigé par Harvard a également publié un rapport qui recommandait des investissements dans la conservation des forêts et la biosécurité autour des fermes animales pour empêcher une autre propagation du virus des animaux aux humains, soulignant la nécessité de

rence des Nations unies sur le climat 2021.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies vient de reconnaître, pour la première fois, que disposer d'un environnement propre, sain et durable est un droit humain. Il a appelé les Etats à mettre en œuvre ce droit. « *Nous devons nous appuyer sur cet élan pour dépasser la fausse séparation entre l'action environnementale et la protection des droits de l'homme* », a déclaré la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet. Cette décision intervient quelques semaines avant la COP26, qui se tiendra début novembre à Glasgow. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 24 % de tous les décès dans le monde, soit environ 13,7 millions de décès par an, sont liés à l'environnement, en raison de risques tels que la pollution atmosphérique et l'exposition aux produits chimiques.

Noël Ndong

**« Ce n'est qu'en pensant à l'ensemble de la santé planétaire que nous serons en mesure de protéger la santé humaine et toute vie sur Terre »**

santé planétaire et la mise en pratique de ces connaissances.

En outre, elles doivent surmonter les cloisonnements et reconnaître les liens entre avoir des personnes en bonne santé et une planète en bonne santé. Le domaine de la santé planétaire et la Déclaration de São Paulo examinent dans leur ensemble comment les perturbations des systèmes naturels menacent de faire

lité de l'air, de l'eau et du sol. Pour Jeremy Pivor, ces perturbations exposent les humains à davantage de maladies infectieuses, et affectent leur nutrition, leur santé mentale et conduisent à davantage de maladies non transmissibles. « *Ce n'est qu'en pensant à l'ensemble de la santé planétaire que nous serons en mesure de protéger la santé humaine et toute vie sur Terre* », a-t-il ajouté. Un groupe de travail scien-

prévenir les pandémies, et pas seulement de s'y préparer. À travers la déclaration, Jeremy Pivor a déclaré que la Planetary Health Alliance compte soutenir les signataires dans leur travail en faisant reconnaître les concepts et les cadres de santé planétaire dans les discussions internationales, notamment lors du G-20, de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité ou de la COP 15 et de la Confé-

## REBOISEMENT

## Deuxième Semaine nationale de plantation d'arbres à Monze

En partenariat avec l'Association 1 million d'arbres, la commune de Monze, attachée à son patrimoine forestier, œuvre à la restauration de sa forêt dévastée le 14 août dernier.

À l'occasion de la deuxième Semaine nationale de plantations d'arbres en France, la commune de Monze, dans l'Aude, relancera de manière officielle le reboisement de sa forêt quasiment dévastée en été 2019. Les flammes, par une propagation rapide, ont détruit près de 700 ha de forêt, réduisant en cendres le fruit du labeur réalisé par les anciens habitants depuis environ 90 ans.

De ce fait, à l'entour de la mairie, le 22 novembre prochain à 10 h, le maire de la commune de Monze, Christian Caverivière, plantera un arbre symbolique en présence des conseillers municipaux, des responsables politiques, des représentants associatifs, éducatifs, des écoliers, des citoyens de la commune et des



La forêt de Monze après l'incendie de l'été 2019

partenaires financiers.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la deuxième Semaine nationale de plantation d'arbres en France prévue du 22 au 28 novembre 2021.

Le rendez-vous de la plantation d'arbres a été créé par Jean-Paul Wabotai, président de l'Association 1 million d'arbres et placé sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique. Il permet d'unir les différents acteurs et de remettre l'arbre au centre de nos priorités.

« *Un arbre = une vie* », tel est le slogan de Jean-Paul Wabotai, désireux de faire de chaque plantation d'un arbre un acte fort pour améliorer le cadre de vie, la santé des habitants, l'équilibre de l'écosystème et un geste d'optimisme pour le futur.

Marie Alfred Ngoma



# CANAL+

## ANGLAIS OU FRANÇAIS ?



AVEC LA NOUVELLE OPTION **ENGLISH PACK** DStv  
PLUS BESOIN DE CHOISIR

A PARTIR DE

# 5 500 FCFA/MOIS\*

☎ 06 877 92 92

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

\* Options ENGLISH PACK payantes accessibles à partir de la formule ACCESS.





# Le changement climatique est déjà une réalité pour des millions de personnes en Afrique de l'Ouest

À Saint-Louis, une ville du Sénégal baignée par l'Atlantique, le changement climatique est tout ce qu'il y a de concret, le phénomène touchant déjà ses habitants au quotidien. Des centaines d'entre eux ont dû fuir les effets dévastateurs de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion, renonçant à leurs moyens de subsistance, leurs rêves et leurs perspectives.

Par **Ousmane Diagana**, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale

Cet exemple montre à quel point le coût de l'inaction est bien supérieur aux dépenses de prévention engagées en amont. Selon le volet consacré à l'Afrique de l'Ouest dans la nouvelle édition du rapport Groundwell, jusqu'à 32 millions de personnes – soit l'équivalent de la population du Ghana – pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050 si les gouvernements ne prennent pas des mesures immédiates et concrètes en matière de climat et de développement. Des foyers de migration climatique interne pourraient apparaître dès 2030.

L'Afrique de l'Ouest est habituée à ces mouvements de population, qu'il s'agisse de s'adapter au changement climatique ou de partir en quête de nouveaux débouchés : c'est le cas des nomades sillonnant le Sahel pour trouver des pâturages pour leur bétail, des pêcheurs affrontant les éléments déchaînés ou des marchands traversant le désert.

Aujourd'hui, les habitants d'Afrique de l'Ouest et centrale sont confrontés à des défis sans précédent, alors même que la région est le plus faible contributeur de la planète aux émissions de CO<sub>2</sub>. Le dérèglement climatique y provoque déjà des ravages, touchant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres, avec un impact durable sur leur capital humain.

Dans la bande aride du Sahel, les températures augmentent une fois et demie plus vite que la moyenne mondiale, provoquant une aggravation des phénomènes déjà à l'œuvre, comme les sécheresses, la désertification et l'érosion. Victimes d'une pénurie croissante d'eau, les éleveurs nomades doivent trouver de nouveaux pâturages et les agriculteurs voient leur productivité s'effriter. Une réalité qui accentue également les risques de conflit entre ces deux groupes au début de la campagne agricole.

Rien qu'au Nigéria, neuf millions d'habitants pourraient, selon nos estimations, être poussés à l'exode dans certaines des régions les plus exposées si les pouvoirs publics ne réagissent pas promptement. Des villes majeures comme Dakar et Lagos vivent déjà sous la menace de l'élévation du niveau

de la mer, des marées de tempête ou de la désertification. Des millions de citoyens pourraient être obligés de quitter ces pôles urbains en plein essor tandis que des régions fragiles comme le nord du Nigéria ou la frontière entre le Mali et le Burkina Faso pourraient connaître un nouvel afflux de migrants climatiques avec, à la clé, des pressions sur la terre et les moyens de subsistance.

Le moment est venu pour nos pays de prendre des mesures rapides afin d'éviter la crise qui s'annonce. Sachant que la lutte contre le changement climatique est vitale pour le développement de la région. Comme le souligne le rapport Groundwell, « une action immédiate et concertée pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et accompagner un développement vert, inclusif et résilient pourrait réduire jusqu'à 60 % l'ampleur des migrations climatiques en Afrique de l'Ouest ».



Vue aérienne de Bargny, au Sénégal. Les habitants estiment qu'au cours des deux dernières décennies, les eaux ont emporté plus de 200 mètres de terres / Crédit image: Vincent Tremeau/World Bank

veau Business plan pour le climat en Afrique, 22,5 milliards de dollars pour soutenir l'action climatique dans les pays d'Afrique subsaharienne, dont au moins la moitié seront alloués aux mesures d'adaptation et de renforcement de la résilience. En Afrique de l'Ouest et centrale, le programme de

cinqu prochaines années pour bâtir des communautés résilientes au changement climatique dans les onze pays sahéliers membres de l'initiative de la Grande muraille verte. Ils permettront de financer une bonne soixantaine de projets dans divers secteurs comme l'agriculture, l'énergie et le transport, en s'attachant à promouvoir les moyens de subsistance, restaurer les terres dégradées et renforcer la productivité agricole. Dans les pays du bassin du fleuve Congo, la Banque mondiale est déjà fortement mobilisée pour favoriser un développement soucieux de la gestion des forêts et aide les autorités à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes intégrés en vue de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation du couvert forestier. Il ne s'agit là que de quelques exemples attestant de la montée en puissance de nos investissements pour le climat.

La lutte contre le changement climatique exige des réformes audacieuses et des investissements massifs dans les principaux secteurs de l'économie. L'inaction n'est pas une option. La communauté internationale doit faire sa part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le réchauffement. Nous le devons à nos enfants et aux générations suivantes, en Afrique de l'Ouest et centrale et au-delà.

Les pays africains peuvent se saisir des opportunités nées de la crise actuelle pour privilégier des programmes de relance qui soutiennent l'adaptation et renforcent la résilience. Cela passe par une volonté politique forte, une stratégie intégrée et clairvoyante, ainsi qu'un gros effort financier. La dernière édition d'Africa Pulse estime que l'Afrique subsaharienne devra mobiliser entre 30 et 50 milliards de dollars chaque année au cours des dix prochaines années pour financer des investissements dans l'adaptation cli-

gestion du littoral ouest-africain (WACA) s'emploie à renforcer la résilience des populations côtières au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, à Sao Tomé-et-Principe, au Sénégal et au Togo. Le mécanisme a permis de lancer plusieurs initiatives, de la gestion des déchets au développement du tourisme rural en passant par des partenariats public-privé pour gérer les ports, qui ont offert des débouchés économiques et un emploi à des milliers de jeunes. Des rapports nationaux sur le climat et le développement

© Vincent Tremeau



**PROGRAMME DU JOUR**

**JEUDI 28 OCTOBRE 2021**

**06.00** PLAYLIST NON STOP  
**08.00** FACE O MIRROIR  
**08.30** FF TALK SHOW  
**09.30** 19.45 REDIFFUSION  
**10.15** REPORTERS CONGO  
**10.30** PLAYLIST NON STOP  
**12.00** ECOLE D'ART CONGO  
**12.30** BUSINESS AFRICA  
**13.00** PLAYLIST NON STOP  
**15.00** C-TECH CONGO  
**15.30** PLAYLIST NON STOP  
**16.00** CANAAN CLUB  
**16.30** PLAYLIST NON STOP  
**17.00** SOLOLA BIEN  
**18.00** TOP CLIPS CONGO  
**19.00** CDIRECT INSIDE  
**19.30** REPORTERS CONGO  
**19.45** L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

**20.30** NGEMBO AU CONGO  
**21.30** PLAYLIST NON STOP  
**22.00** SKETCH CONGOLAIS

**NOTRE SELECTION**

**12.30 BUSINESS AFRICA**

Le magazine de l'économie africaine

**19.45 L'EDITION 19.45**

Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY TV**  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449

**PROGRAMME DU JOUR**

**VENDREDI 29 OCTOBRE 2021**

**06.00** PLAYLIST NON STOP  
**08.00** MWASI YA CONGO  
**08.30** FF TALK SHOW  
**09.30** 19.45 REDIFFUSION  
**10.30** PLAYLIST NON STOP  
**12.00** SOLOLA BIEN  
**13.00** PROJECTEUR  
**13.30** TOP CLIPS CONGO  
**15.30** FACE O MIRROIR  
**16.30** CTECH CONGO  
**17.00** PLAYLIST NON STOP  
**18.00** CARRE MUSIC  
**18.45** WOMANITY CONGO  
**19.00** CDIRECT INSIDE  
**19.30** REPORTERS CONGO  
**19.45** L'EDITION 19.45

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

**20.30** DIASPORA MAG  
**21.00** TOP CLIPS CONGO  
**22.30** RAP-SIDE

**NOTRE SELECTION**

**12.00 SOLOLA BIEN**

Le talk show sur les questions familiales de la diaspora

**19.45 L'EDITION 19.45**

Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY TV**  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449

**PROGRAMME DU JOUR**

**DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021**

**06.00** PLAYLIST NON STOP  
**08.00** ARCHRIST  
**08.30** FF TALK SHOW  
**09.30** 19.45 REDIFFUSION  
**10.15** GOSPEL HITS CONGO  
**10.30** PREDICATION  
**11.15** GOSPEL HITS CONGO  
**11.30** FLEURON MUSICAL  
**12.30** DIASPORA MAG  
**13.00** BUSINESS AFRICA  
**14.00** PLAYLIST NON STOP  
**15.00** ENTRE-NOUS  
**16.00** PLAYLIST NON STOP  
**18.00** FF TALK SHOW  
**19.00** CDIRECT INSIDE  
**19.30** REPORTER CONGO  
**19.45** L'EDITION 19.45 WEEK-END

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

**20.30** C'EST MON AFFAIRE  
**21.00** SKETCH CONGOLAIS  
**22.30** GOSPEL HITS  
**23.15** CINEMA CONGOLAIS

**NOTRE SELECTION**

**13.00 BUSINESS AFRICA**

Le magazine de l'économie africaine

**19.45 19.45 WEEK END**

Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY TV**  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449

**PROGRAMME DU JOUR**

**SAMEDI 30 OCTOBRE 2021**

**06.00** PLAYLIST NON STOP  
**08.00** MWASI YA CONGO  
**08.30** FF TALK SHOW  
**09.30** 19.45 REDIFFUSION  
**10.30** DIASPORA MAG  
**11.00** SKETCH CONGOLAIS  
**13.00** TOP CLIPS CONGO  
**15.00** SOLOLA BIEN  
**16.00** PLAYLIST NON STOP  
**18.00** ICONIC  
**18.30** INITIATIVE AFRICA  
**19.00** CDIRECT INSIDE  
**19.30** REPORTERS CONGO  
**19.45** L'EDITION 19.45 WEEK-END

Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

**20.30** C'EST MON AFFAIRE  
**21.00** CARRE MUSIC  
**22.30** FACE O MIRROIR  
**23.00** RAP-SIDE

**NOTRE SELECTION**

**18.00 ICONIC**

L'actualité sur le rap congolais

**19.45 19.45 WEEK END**

Les infos du Congo vu du Congo et vu du monde

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY TV**  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449



## BÉNIN

# La France restitue vingt-six œuvres d'art du palais royal d'Abomey

Le Musée du Quai Branly expose, jusqu'au 31 octobre, vingt-six œuvres d'art du Bénin avant leur restitution à leur pays d'origine. Pour Bénédicte Savoy, « on est dans un moment historique ».

Les pièces uniques exposées avaient été pillées par les troupes coloniales en 1892 et leur retour marque un tournant dans les relations entre la France et ses anciennes colonies. Ces vingt-six œuvres d'art sont exposées au Musée du quai Branly jusqu'au 31 octobre, avant d'être restituées au Bénin. C'est donc une partie du patrimoine culturel qui rentre au Bénin, 129 ans après le pillage du palais royal d'Abomey par la France, alors puissance coloniale. Ces retours ont été rendus possibles par une loi votée le 24 décembre 2020 permettant des dérogations, pour des œuvres considérées comme inaliénables dans les collections publiques, lorsqu'elles ont fait l'objet d'un pillage caractérisé.

Bénédicte Savoy, du Collège de France, professeure d'histoire de l'art, co-auteur avec l'écrivain sénégalais Felwine Sarr d'un rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain, publié en 2018, explique : « Ces objets, qui viennent de la cour du roi Béhanzin, racontent une part considérable de l'histoire du Bénin, avant la colonisation par la France. Ces statues ont été transportées à Paris dans un acte de violence après le pillage du palais de ce roi par un général français. Elles ont donc une importance aussi pour l'histoire



Le président français Emmanuel Macron regarde la statue royale du XIX<sup>e</sup> siècle d'un mi-homme mi-oiseau, mercredi 27 octobre 2021 à Paris. Le mois prochain, la France remettra au gouvernement du Bénin 26 artefacts pillés de l'époque coloniale. / AP Photo/Michel Euler

de la France comme puissance coloniale, puisqu'elles montrent combien la France, comme les autres puissances coloniales européennes, ont eu tendance à se servir dans leurs colonies non seulement en biens naturels, mais aussi en biens culturels. L'importance de ces pièces est considérable et, d'ailleurs, elles ont toujours été exposées à Paris

depuis les tout-débuts du musée ethnographique au Trocadéro, dans les années 1900 ».

Trois sénateurs français ont déposé une proposition de loi pour créer un conseil scientifique qui serait chargé de donner un avis sur les demandes de restitution et d'éclairer les responsables politiques. Bénédicte Savoy et Felwine Sarr, les deux auteurs du rapport sur la restitution du pa-

trimoine africain aux pays d'origine, avaient déjà proposé le vote d'une loi cadre qui permettrait de sortir du concept français d'inaliénabilité pour ces œuvres transférées à Paris dans les contextes coloniaux. Pour ce qui concerne la restitution des œuvres au Bénin, c'est une loi spécifique qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Le fait que le Sénat souhaite créer une commis-

sion va dans le sens de l'idée d'une loi cadre qui permettrait de ne pas refaire à chaque fois le parcours législatif qui vient d'être fait pour ces œuvres.

La confiscation de certaines collections par Paris, Berlin, Bruxelles, Londres, Lisbonne, Amsterdam ou Rome n'est plus compatible avec l'avenir d'une relation apaisée au XXI<sup>e</sup> siècle entre les anciennes puissances coloniales et les pays africains. Depuis 2019, outre le Bénin, six autres pays ont fait des demandes de restitution, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mali, le Tchad et Madagascar. Il faut ajouter tous les pays qui ont été occupés par d'autres puissances. Pour Bénédicte Savoy, « on est vraiment au-delà du seul contexte français, on est dans un moment historique de changement de paradigme du rapport avec les anciennes colonies d'Afrique au sud du Sahara et, si je peux ajouter cette remarque, il était temps. La nouvelle géographie du patrimoine africain, qui pour le moment est concentrée en Europe, va advenir progressivement après cette première restitution ». Le président français, Emmanuel Macron, souhaite voir l'Europe s'engager sur le chemin des restitutions.

Noël Ndong

## NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d'annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d'eau (vers le domicile du général Mokoko).

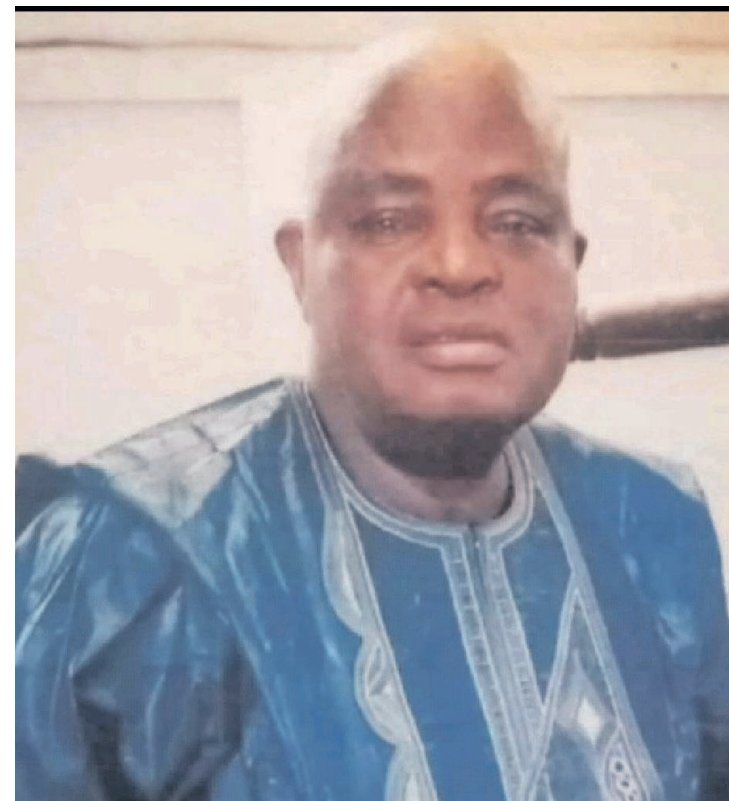
La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Le secrétaire général  
R.S. Yvon Boueta.



## REMERCIEMENTS



Mme Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille, remercient très sincèrement les parents, amis, connaissances et collègues, pour leurs aides multiformes à l'occasion de la disparition de leur père, oncle et grand père, Alain Gustave Angombo (Papa Score AGA).

L'inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre au cimetière du Centre-ville.

À tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya-Patrice et l'avenue de Minvoumba).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.





## LINAFOOT/LIGUE 1

## V.Club bat DCMP dans le derby kinois, Mazembe étrille Don Bosco

Quatre rencontres de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont jouées le 27 octobre, dont deux au stade des Martyrs à Kinshasa et deux autres au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Un but à zéro, c'est le score final du derby de Kinshasa entre le V.Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP), match comptant pour la 5e journée de la 27e édition du championnat de la Linafoot. Au terme d'une partie engagée et à fort impact physique disputée, V.Club a pris le dessus, se remettant ainsi de son élimination au deuxième tour préliminaire de la 19e édition de la Coupe de la Confédération par la formation sud-africaine de Marumo Gallants. Le milieu offensif Merveille Kikasa Wamba a inscrit l'unique but du match à la 35e mn. Et le club vert et noir a tenu bon, jusqu'à la fin.

Au terme de ce match, l'entraîneur André-Alain Landeut du DCMP a indiqué à la presse que le match a été beaucoup plus physique que tactique. Ses joueurs, a-t-il laissé entendre, ont perdu tous les duels, n'étant pas au même diapason physique que les gabarits de V.Club. An-



Le derby de Kinshasa entre DCMP et V.Club, le 27 octobre 2021

dré-Alain Landeut a noté que son équipe a eu la possession de balle et a bien fait circuler le cuir, mais sans apporter suffisamment de percussion offensive.

Pour sa part, le coach français de V.Club, Dominique Cionci, a reconnu que sa formation a souffert, mais un derby se gagne. Son équipe, a-t-il dit, a montré plus de caractère et d'engage-

ment physique. Avec ce succès, V.Club totalise 10 points, se retrouvant à la quatrième place au classement où trône le FC Saint-Eloi Lupopo (13 points). DCMP n'a rien ajouté à ses 4 points déjà acquis en 4 matchs livrés.

En première rencontre sur la même pelouse du stade des Martyrs, l'AC Rangers a battu l'Etoile du Kivu de Bukavu par un but à zéro, grâce à un pe-

nalité d'Aly Shabani transformé à la 84e mn. La partie a failli être perturbée par les joueurs d'Etoile du Kivu, qui réclamaient un penalty non accordé par l'arbitre de la partie, à la suite d'une faute dans la surface de réparation des Académiciens de Kinshasa. Rangers compte 12 points en 5 matchs livrés, et Etoile du Kivu s'arrête à 5 points en 5 rencontres, avec déjà deux

défaites.

Deux autres matches se sont joués le même mercredi au stade TP Mazembe de Lubumbashi. L'on note la nette victoire du TP Mazembe sur le CS Don Bosco par trois buts à zéro, avec les buts de Mwamba (8e mn), de Kabaso Chongo (14e mn) et de Zemanga Soze (90+1e mn). Mazembe dispose de 9 points en 3 matchs livrés, alors que Don Bosco a un total de 12 points en 7 matchs joués.

En première rencontre, le FC Lubumbashi Sport a battu le Jeunesse sportive Groupe Bazano par deux buts à un, avec les réalisations de Tshal Musans (4e mn) et Kasanda (21e mn). Mukonkole a marqué pour Bazano à la 33e mn. C'est donc une bonne opération pour les joueurs du coach Baylon Kabongolo qui atteignent la barre de 8 points en 7 matchs livrés. Bazano a 7 points pour 5 sorties.

Martin Engimo

## GRÈVE DES ENSEIGNANTS

## Le maire de Kinshasa veut porter les revendications auprès du chef l'Etat

Gentiny Ngobila Mbaka a promis, le 27 octobre, de plaider auprès de Félix Tshisekedi pour l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des enseignants de la capitale.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a pris l'engagement lors d'un échange à l'Hôtel de ville avec le ministre provincial de l'Education, Charles Mbutamuntu, les syndicats des enseignants et autres partenaires éducationnels dont les comités des parents. « Nous allons faire un plaidoyer auprès du président de la République pour voir comment régler ce problème. Mais il y a urgence », a-t-il dit.

Gentiny Ngobila a, par ailleurs, appelé les enseignants à reprendre les cours, en attendant l'aboutissement des démarches menées. « Reprenez les cours pour l'intérêt de nos enfants », a-t-il conseillé, assurant que le gouvernement central travaille d'arrache-pied pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des enseignants. Il a, en outre, promis aux enseignants de les recevoir à nouveau en vue de parler de leurs conditions de travail. « Je vous recevrai à nouveau après les travaux de la Commission paritaire qui se tiennent à Mbwela Lodge, au Kongo-Central. Là, on parlera de bonnes choses », a-t-il dit.

Les enseignants, de leur côté, ont fait savoir au gouverneur que la condition sine qua non pour reprendre le travail est le paiement du deuxième palier de leur salaire, soit un ajout de 250 000 francs congolais. Le ministre provincial de l'Education a fait savoir, pour sa part, que la commission urbaine qui se tiendra incessamment à Kinshasa résoudra une partie du problème, notamment la prise en charge de nouvelles unités. Il a demandé aux grévistes de penser aux enfants dont l'avenir court un grand risque, à cause de ce mouvement de grève qui, selon lui, n'a pas sa raison d'être car le gouvernement central est en pourparlers avec l'intersyndicale de l'Education.

Lucien Dianzenza

## INSTITUT FRANÇAIS

## Alesh présente son nouvel univers musical porté par « Mongongo »

De nombreux mélomanes kinois dont des fans inconditionnels, pas seulement amateurs de hip-hop, ont rendez-vous avec le rappeur à son concert, le 30 octobre, autour d'un nouveau répertoire où il lance le « ndombofronic » et s'élanche hors de son registre habituel où revendication et dénonciation sont les maîtres-mots.

L'âme du petit Alesh âgé de 4 ans, photo illustrant la pochette de l'album Mongongo, a gardé sa place dans le rappeur marqué par les stigmates de la guerre de six jours. Elle s'exprime dans le cocktail sonore que l'artiste offre dans ce deuxième album studio où il s'essaie dans un tout nouveau genre musical : le « ndombofronic ». Il est servi dans l'ensemble des douze titres. L'on y découvre une autre parcelle de la sensibilité musicale d'Alesh qu'il partage, surfant entre le ndombolo, certaines musiques afro dans l'air du temps à l'instar de l'afrobeat, mélangé au kuduro angolais et au kwaito sud-africain et à de l'électro. Mais il y a aussi la thématique qui accompagne la musique.

Dans Mongongo, la voix du rappeur fait plusieurs envolées où le ton n'est pas que protestataire même quand il lui vient d'aborder les problématiques sociales du Congo et de son continent. Son discours, par-delà les revendications sociales, évoque notamment l'amour, célèbre la réussite à la force du poignet et plaide vivement pour la reconnaissance des artistes et des sportifs tels des ambassadeurs des nations.

Le concert qui sera livré à la Halle de la Gombe, cinq mois après la sortie de l'album effectuée en mai dernier, a tout pour marquer le retour d'Alesh sur la scène populaire. Les Kinois, grands fans de sa musique, avaient



dès le départ beaucoup apprécié le premier single de Mongongo, l'inspirant Na ndenge ya mabe te que d'aucuns avaient trouvé plutôt osé. Le chanteur a déjoué tous les pronostics après ce titre où il avait poussé à fond la protestation en s'adressant hardiment aux gouvernants, le président y compris. Nul ne s'attendait à ce qu'il passe ensuite à un registre différent. Alors que l'on pensait avoir cerné l'univers du chanteur hip hop, il n'en est rien. Force est de recon-

naître qu'il a d'autres ressources et ne fait pas que de la revendication comme plusieurs avaient fini par le croire. Passe encore pour Bunda ou Jeune d'Afrique, la grande surprise a été Sophia. Mais pour l'interprète de Youyou, il n'y a rien de plus naturel que de chanter aussi l'amour. Car, affirmait-il, dans un entretien accordé au Courier de Kinshasa, « la vie n'est pas faite que de révolutions ou de revendications ».

Nioni Masela



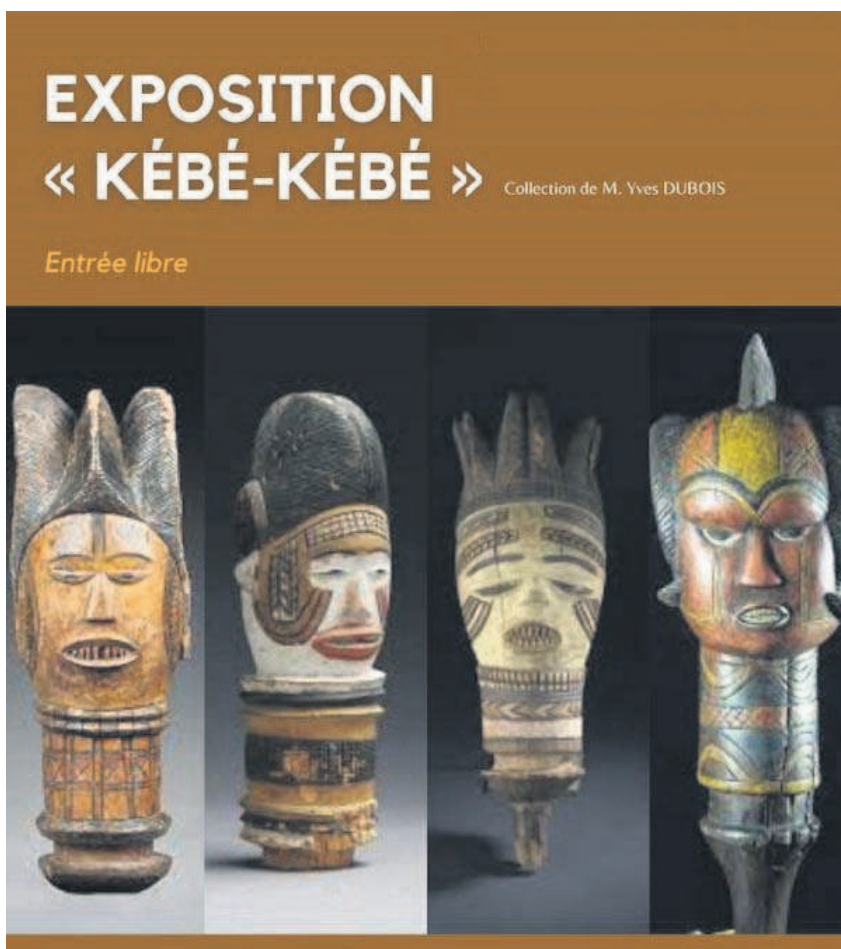
## TRADITIONS

# Une exposition pour contribuer à la sauvegarde du kiébé-kiébé

Patrimoine culturel du Congo, le kiébé-kiébé est encore à l'honneur dans la ville océane à travers une exposition qui a démarré le 28 octobre à l'hôtel Elais. Initiée par le collectionneur, protecteur des artistes et des traditions, Yves Dubois, ce grand rendez-vous va durer sept jours.

Le kiébé-kiébé, d'après les explications d'Yves Dubois, est une société initiatique des ethnies mbose, kouyou et téké du centre nord du Congo. Il existe depuis de très nombreuses années dans beaucoup de villages entre Owando au nord, Boundji à l'ouest et Abala au sud. Il a comme but principal l'éducation et le mysticisme. Le kiébé-kiébé permet d'élever les initiés à de hautes valeurs morales et spirituelles de la société. Dans ce cadre, les initiations se font avec des marottes (formes de masques colorés) et des robes en raphia constituées de trois parties (tête, rigole et manche) dont se couvrent les initiés pour exécuter la danse folklorique kiébé-kiébé consistant à tourner au ras du sol comme une toupie.

Pendant une semaine, le public va découvrir les marottes, les robes et la danse kiébé-kiébé et en comprendre le sens à l'exposition qui va avoir lieu à l'hôtel Elais. Celle-



ci succède à la manifestation (exposition et danse) qui avait eu lieu les 21 et 22 mai 2016 au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Cette an-

née, elle est réduite à cause des mesures restrictives de la covid. Ainsi, la danse kiébé-kiébé ne sera pas au rendez-vous et une cinquantaine

de marottes seulement, sur les cent cinquante qui constituent la collection d'Yves Dubois, seront exposés. Ces marottes, c'est depuis une vingtaine d'années que cet amoureux de l'art les collectionne. « J'ai commencé à les acheter chez les antiquaires par plaisir au départ. C'est à travers le livre d'Emmanuel Okamba sur cette tradition que j'ai découvert leur signification », témoigne-t-il. L'exposition kiébé-kiébé a été initiée par Yves Dubois en vue de contribuer à la préservation et à la valorisation de cette tradition qui, comme plusieurs autres du pays, est en train de disparaître. Cela, au grand regret d'Yves Dubois qui assiste, depuis quarante ans qu'il vit en Afrique, à leur déclin. « Je regrette que les traditions disparaissent. Il faut absolument conserver le kiébé-kiébé. Son intérêt est que c'est une société d'éducation. Chaque marotte a une signification, une histoire. Le

kiébé-kiébé, c'est la transmission des bases et des valeurs importantes », conseille-t-il. Notons que le kiébé-kiébé fait partie du patrimoine culturel congolais que plusieurs associations cherchent à sauvegarder. De nos jours, les initiations se font rarement selon les canons de la tradition à cause de l'exode rural qui, de plus en plus, fait disparaître les valeurs authentiques sous la forte poussée de l'urbanisation des villes, a signalé Yves Dubois. A Pointe-Noire, il existe une section kiébé-kiébé qui est présidée par M. Deckambi et qui organise de temps en temps des cérémonies. Pour une meilleure compréhension de cette tradition, Yves Dubois a écrit un livre sur « Les significations et les manifestations du Kiébé-kiébé ». Le collectionneur, qui œuvre aussi pour la protection des artistes, a mis sur le marché deux autres ouvrages, à savoir « Les artistes peintres de Pointe-Noire » et « Samuel Matoko, peintre écologique du Congo Brazzaville ». Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## MÉDIAS

## Florelle Manda en séjour au Congo

La journaliste présentatrice de l'émission « Avant-première », diffusé tous les samedis soir sur Canal + pop, séjourne à Brazzaville.

L'émission culturelle dont le producteur est Patrick Fandio encourage les talents africains et fait découvrir aux téléspectateurs la culture de chez nous. C'est une émission qui dit tout de l'actualité culturelle du continent. « Notre mission sert à valoriser toute la culture africaine, continentale, panafricaine », a-t-elle indiqué.

La présentatrice reçoit les musiciens, chanteurs, danseurs, réalisateurs, acteurs, écrivains, cinéastes, peintres, metteurs en scène, comédiens, artistes... Tous les hommes et toutes les femmes œuvrant dans l'art viennent partager leur passion.

Elle décrypte avec un œil nouveau toute l'actualité musicale, informe les téléspectateurs de ce qui se passe dans le monde culturel et aborde toute l'actualité ultramarine, notamment celle qui a trait à la diversité. « Vive la culture que les artistes continuent à nous faire rêver. On est riche d'une culture assez formidable qui nous donne l'ouverture sur le

monde. Nous devrions la valoriser davantage », a soutenu Florelle Manda.

Née de père congolais de Brazzaville et de mère franco-sénégalaise, la journaliste vit et travaille à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Très attachée à ses racines congolaises, Florelle Manda est venue se ressourcer dans son pays natal. « C'est un plaisir pour moi de venir à Brazzaville, cela me permet de recharger mes batteries, de me connecter avec mes racines », a-t-elle fait savoir.

Florelle Manda souhaiterait aussi tourner son émission à Brazzaville. « J'espère revenir à Brazzaville pour valoriser les nouveaux talents quels qu'ils soient », a-t-elle estimé, tout en ajoutant que « les jeunes africains prennent leur travail à cœur, ils sont sérieux, ils font un travail de qualité. » « L'avant-première » est le nouveau rendez-vous hebdomadaire qui met sous les projecteurs les comédiens, les metteurs en scène,



les artistes et les écrivains... Il a pour objectif de donner envie aux téléspectateurs de regarder une série ou un film, d'aller au cinéma, de lire un roman ou de découvrir le répertoire d'un musicien.

Ce magazine culturel fait briller l'Afrique. Florelle Manda est membre du Conseil présidentiel pour l'Afrique, mis en place par le président français, Emmanuel Macron, pour la valorisation des diasporas africaines. Après ses études d'arts de spectacle et de journalisme, elle intègre la chaîne Trace TV en tant que programmatrice musicale.

Elle a animé des émissions pour la web radio Fréquence 3, puis Fun radio, Goom radio, Tropique FM et Radio France internationale. Journaliste pour France 4 ainsi que chroniqueuse dans la matinale de Télé sud, Florelle Manda mobilise le canal des médias pour célébrer et valoriser les succès stories des jeunes afro-caribéens.

Rosalie Bindika





MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE  
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES « TELEMA »

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°0010/2021/MASAH-TELEMA

La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'acquisition et installation des groupes électrogènes du MASAH au niveau central et déconcentré.

La Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour ce type marché.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA), courriel: telema@affairesociales.gouv.cg et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Direction Générale des Affaires Sociales, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo, ou par courriel telema@affairesociales.gouv.cg du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française directement ou

en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèce auprès de la comptable du projet TELEMA. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 26 novembre à 13 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « un million trois cent mille (1.300.000) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 26 novembre 2021 à 13h30mn heure locale, dans la salle de réunion du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire.

**Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet TELEMA**

**Christian Roch MABIALA**

## NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara, à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°35, de la rue Moussana Texaco-la Tsiémé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, soeur et belle-soeur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2e parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## IN MEMORIAM

29 octobre 2020 - 29 octobre 2021

Fifi, cher grand-frère, cher papa, cher grand-père et cher époux.

Ippet-Letembet Jean Robert

Voici un an jour pour jour que tu nous as quittés.

Le vide que tu as laissé, nous donne l'impression que tu es en voyage et tu nous reviendras.

Les bons moments partagés avec toi sont si riches, que tu resteras dans nos cœurs comme une source intarissable ou nous viendrons toujours nous ressourcer.

Tu resteras pour nous une véritable école.

Fifi, dort en paix dans ton sommeil éternel.





MANIF DU 14/07 AUX FLAM- BEAUX	FEU DU 14/07 FIXATIONS	VÉLO VENTILE	CONDUIRE TITANE	JOIE DIGNE DU 14/07
				HISSÉS LE 14/07
AMBIANCE DU 14/07 TERMINERA			PAYS D'ASIE	
			LENTILLES JEU DE CARTES	
VIRE DE BORD CONSACRÉ			PERRO- QUETS APRÈS VOUS	
		CONJONC- TION PRESQUE BLANC		SAINT DE BIGORRE CONJONC- TION
FLEUVE RUSSE	CLOSE CLÔTURE LA JOURNÉE			COLÈRE
	POUFFAI THÉÂTRE JAPONAIS			
12 MOIS EMBARGO		DÉMON- STRATIF		EN CHALDÉE
			DIRECTION	

FLÉCHÉS 10x10 • N°21 • © FORTISSIMOTS 2005

MOTS CROISÉS 9X11 • N°21 • par Claude Leroux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV					■			■	
V		■							
VI			■					■	
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Faisant entendre une succession de bruits secs. II. C'est le cas de le dire, à cause d'elle, on pisse le sang. III. Acronyme pour un titulaire de doctorat. Sort de la gueule de certains animaux. IV. Dans un certain sens, c'est recherché. Symbole chimique. V. Adjectif possessif. Personnage du *More de Venise*. VI. ... le Noble en France et en Serbie dans l'autre sens. Partie d'une cloche où frappe le battant. VII. Nationalisait. VIII. Est du domaine des vessies plus que des lanternes. IX. Qui ne sont pas entièrement vendus. X. Malmèment fortement. XI. Est donc comparable à une scie.

VERTICALEMENT

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny. 2. Elle se retire dans la spiritualité. 3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch. 4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation. 5. Juste un peu petit. Rendit les armes. 6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes. 7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ? 8. Rivière de France. Démon marin femelle. 9. Cheville. Exècre.

• KAKURO • GRILLE N°22 • FACILE •

		7	5			4	11	
	3				3			
10			15		6			3
	3		6		16		4	
		15		3		3		
	10							
	18					6	3	
4			3			3		
	6		4		10		5	
		3					4	

KAKURO • SOLUTION DE LA GRILLE N°22 •

	1	2			1	2		
2	4	3	1		3	1	2	
1	2		4	2		3	1	
		1	3	4	2	5		
	4	2	5	6	1			
1	3		2	1		2	1	
2	1	3		3	4	1	2	
	2	1			1	3		

RIKUDO

Grille N°1 • Facile

Grille N°1 • Solution

REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe ♦ indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.

■	D	■	A	■	B	■	M	■	L
R	E	T	R	A	I	T	E	■	I
■	F	E	T	E	■	I	N	D	E
F	I	N	I	R	A	■	E	R	S
■	L	O	F	E	■	A	R	A	S
B	E	N	I	■	E	T	■	P	E
■	■	S	C	E	L	L	E	E	■
O	B	■	E	C	L	A	T	A	I
■	A	N	■	R	E	S	■	U	R
B	L	O	C	U	S	■	A	X	E

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N°21 par Claude Leroux

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	R	E	P	I	T	A	N	T
II	H	E	M	A	T	U	R	I	E
III	A	T	E	R	■	B	A	V	E
IV	U	R	U	O	C	■	G	E	■
V	S	A	■	I	A	G	O	■	D
VI	S	I	N	■	P	A	N	S	E
VII	E	T	A	T	I	S	A	I	T
VIII	N	A	T	A	T	O	I	R	E
IX	I	N	E	P	U	I	S	E	S
X	E	T	R	I	L	L	E	N	T
XI	R	E	S	S	A	S	S	E	E

O	W	G	O	Q	T	E	R	C	E	S	P	E	G	B
N	E	I	O	G	U	E	T	S	E	V	O	L	R	H
C	S	P	N	G	A	I	E	N	O	R	T	U	Y	S
L	O	S	O	K	A	R	D	L	A	M	I	A	F	E
E	R	I	S	U	Y	R	D	D	C	T	O	S	F	R
R	C	R	U	I	V	E	A	H	I	D	N	F	O	P
O	I	M	E	M	A	O	Z	R	T	I	O	N	E	
D	E	U	E	O	U	I	N	A	K	R	C	N	D	N
E	R	S	R	D	X	G	L	T	G	A	O	H	O	T
L	P	T	L	P	E	D	O	O	A	A	B	C	R	A
B	G	O	E	R	U	A	P	R	N	R	R	A	E	R
M	M	A	T	O	G	P	Y	B	B	O	D	O	N	D
U	U	E	P	T	I	M	A	R	A	U	D	E	U	R
D	R	O	N	H	E	R	C	R	O	U	T	A	R	D
D	I	R	G	A	H	R	S	U	G	A	M	I	N	A

- |             |             |            |
|-------------|-------------|------------|
| ANIMAGUS    | GAROU       | ROGUE      |
| ARAGOG      | GRYFFONDOR  | RON        |
| AZKABAN     | HAGRID      | SAULE      |
| BRUIT       | HIPPOGRIFFE | SECRET     |
| CHOIXPEAU   | MARAUDEUR   | SERPENTARD |
| CROUTARD    | MOLDU       | SIRIUS     |
| DECOR       | ONCLE       | SORCIER    |
| DOBBY       | POTION      | TANTE      |
| DRAGO       | POTTER      | VESTE      |
| DUMBLEDORE  | POUDLARD    | VOLDEMORT  |
| EPOUVANTARD | QUIDDITCH   | WINKY      |
|             | REMUS       |            |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°21

Le mot-mystère est :

**HERMIONE GRANGER**



## COP 26

# Focus sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo

Après déjà quatre conférences des Nations unies sur les changements climatiques, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo demeure un enjeu africain et planétaire. Le Congo prévoit d'annoncer, lors de la COP 26 qui se tiendra à Glasgow, en Écosse, du 31 octobre au 12 novembre, ses ambitions pour cette initiative africaine au service du bien commun mondial.

À la veille de l'ouverture de la COP 26, en appui des résultats des études menées par des experts de haut niveau, sous l'égide de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), la Fondation Brazzaville défend la thèse d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui constitue, à ce jour, un enjeu africain et planétaire. Ce fonds pour le Bassin du Congo a été initié pour devenir un instrument financier de la CCBC, susceptible de valoriser le modèle de gouvernance dans le contexte africain et d'identifier les opportunités de financement des actions climatiques tout en ouvrant des perspectives partenariales.

Il a été présenté en 2016, lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, la COP 22, à Marrakech, en tant qu'instrument financier de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC), présidée par le président Denis Sassou N'Guesso. Il s'agit de la première collaboration multinationale visant à promouvoir la durabilité environnementale, économique et la paix dans tout le



Scène de vie courante au Village Roch Kintouari, la traversée de la rivière Mati-bleu au Congo/ Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

bassin du Congo. C'est un mécanisme de financement porté et soutenu par dix-sept pays d'Afrique cen-

trale et de l'est et destiné à financer les actions tendant à la préservation de la biodiversité dans la région du bassin du

Congo. Le fonctionnement du fonds, sa structure juridique ainsi que son modèle de gouvernance et de gestion, fon-

dés sur les recommandations et le plan d'investissement initiaux élaborés lors de l'étude de préfiguration, ont été présentés lors de la COP 25. Le Programme des Nations unies pour le développement a apporté un soutien technique, financier et logistique à toutes les étapes de l'élaboration de l'étude en mobilisant son réseau d'experts internationaux ainsi que ses bureaux de Rabat et de Brazzaville. Le Centre 4C Maroc, plateforme marocaine pour les informations en matière de changement climatique aux niveaux africain et international, a également joué un rôle majeur dans le financement du projet.

Le bassin du Congo représente près de 10 % de la biodiversité mondiale et trente milliards de tonnes de gaz à effet de serre capturées par ses tourbières. Au-delà du réveil des consciences à propos de l'importance du bassin du Congo, cet écosystème doit être protégé, non pas seulement pour la préservation de l'environnement, mais également pour la croissance économique et le bien-être de la population.

Marie Alfred Ngoma

## FOOTBALL

## Munisport et BNG pour une place à l'élite

La finale des Playoffs en vue de la montée en Ligue 1 opposera, le 30 octobre à Dolisie, dans le département du Niari, la formation ponténégrine de Munisport aux Brazzavillois de BNG.

Le vainqueur entre les deux équipes accédera en Ligue 1, la saison prochaine. Le perdant disputera les barrages contre le treizième du dernier championnat, pour valider le dernier billet de la montée. Munisport connaît bien l'élite. Cette équipe a été reléguée en division inférieure, au terme de la saison 2015-2016. Ce sera par contre une première à l'élite pour le BNG. Munisport et BNG ont respectivement éliminé en demi-finale l'AS JUK et Beni sport.

La finale des playoffs et les barrages constituent la dernière étape avant de lancement officiel de la nouvelle saison. Le championnat national saison 2021-2022, a-t-on appris du site officiel de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), débutera le 5 décembre. La Fécofoot précise que cette date a été retenue au cours de la réunion tripartite entre elle, la Ligue nationale de football et les clubs. En attendant les deux autres, les douze clubs assurés de disputer l'élite la saison prochaine sont AC Léopards de Dolisie, AS Cheminots, AS Otohô, le Club athlétique renaissance aiglons, Diables noirs, Etoile du Congo, FC Kondzo, Interclub, Jeunesse sportive de Talangai, Nico-Nicoyé, Patronage Sainte-Anne et V Club Mokanda.

La première période de transfert débutera le 1er novembre et sera bouclée le 23 janvier 2022, selon la circulaire fixant les modalités d'ouverture de la saison publiée le 18 octobre par la Ligue nationale de football et le secrétariat de la Fécofoot.

James Golden Eloué

## TOURISME

## 14 milliards FCFA pour la construction d'un site à la Corniche de Brazzaville

Le financement vient de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). L'accord pour le financement a été signé, le 27 octobre, entre le président de la BDEAC, Fortunato – Ofa Mbo Nchama, et le dirigeant de la société Startone Congo, chargée de construire la plateforme touristique et immobilière, Serge Roger Pereira.



La Corniche de Brazzaville/Adiac

Le nouveau site touristique sera érigé sur les rives du fleuve Congo, à côté de la corniche. Le prêt de quatorze milliards FCFA permettra à l'entreprise bénéficiaire, Startone Congo, de construire un grand site touristique sur une superficie d'environ cinquante hectares, dont sept hectares existants et quarante-trois à aménager sur le fleuve Congo.

Cet espace de loisir accueillera des

constructions à usage mixte, à savoir des centres commerciaux et des résidences. En effet, le projet va doter la ville de Brazzaville de maisons individuelles, de logements collectifs, des bureaux, hôpitaux, un river club, des églises, des restaurants et des centres commerciaux. Les produits, précise le communiqué conjoint, sont destinés à une clientèle cible constituée de simples particuliers ou d'hommes

d'affaires voulant disposer des logements de haut standing, ou souhaitant investir dans l'immobilier.

La société Startone Congo entend créer six mille emplois directs et indirects, ainsi que booster le secteur touristique, à travers l'extension de l'offre de logement et des capacités hôtelières et le regain d'attractivité de la ville. Elle tentera de valoriser la vue du fleuve Congo, à grâce à son potentiel écotouristique, balnéaire, culturel et historique.

Ce projet intègre le Plan national de développement 2018-2022 de la République du Congo, qui considère le secteur du tourisme comme l'un des piliers de la diversification économique. L'initiative, enfin, s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2017-2022 de la BDEAC qui, avec ce financement, porte le volume de ses engagements en faveur du Congo à 299 milliards FCFA.

Fiacre Kombo